

Procès-verbal de la Féécum
Réunion régulière du 23 janvier 2009

Présences : Sophie Godbout-Beaulieu, École de psychologie
Jennifer Boudreau, Faculté des sciences de l'éducation
Mélanie-Eve Bourque, Sciences sociales
Luc-Henri Bourgoïn, Faculté des sciences
Amélie Comeau, École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales
Paula Di Simone, École de travail social
Aminata Konaté, Faculté d'administration
Nicholas LeBlanc, Faculté de droit
Kimy Ann Mallet, Faculté d'ingénierie
Mylène Mazerolle, École de kinésiologie et de récréologie
Cyril Ngwen, Association des étudiants internationaux
Alexandre Paré, École de science infirmière
Simon Ouellette, Faculté des arts
Rachel Chiasson, vice-présidente activités sociales
André Cormier, vice-président exécutif
Justin Robichaud, vice-président académique
Tina Robichaud, présidente

Également présents : Renée Beaulieu, Symbiose
Eric Larocque, directeur général
Caolan Walsh, Faculté de médecine

Absences : Amely Friolet-O'Neil, vice-présidente interne
Aminata Konaté, Faculté d'administration

1. Ouverture de la réunion

La réunion est déclarée ouverte à 17h05.

2. Vérification du quorum et présences

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 3763-FECA-090123

Il est proposé par le représentant de la faculté des sciences et appuyé par la représentante de la faculté d'ingénierie que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et modifié.

Adopté à l'unanimité

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum et présences
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 4 janvier 2009
5. Rendez-vous citoyen sur les études postsecondaires
6. Présentation des budgets
 - a) Éducation
 - b) Esanef
 - c) Travail social
7. Comité des finances – Cotisation étudiante
8. 40^e anniversaire (gâteau)
9. Osmose
10. Politiques de la Féécum
11. Plafond d'endettement

12. Fondation Féécum
13. Reconfiguration des programmes
14. Comité des responsables académiques
15. Méthodes pédagogiques
16. Assurances étudiantes
17. Présidence d'élections
18. Autres
19. Date de la prochaine réunion du c.a.
20. Clôture de la réunion

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 4 janvier 2009

Résolution 3764-FECA-090123

Il est proposé par le représentant de la faculté des arts et appuyé par la représentante de sciences sociales que le procès-verbal de la réunion régulière du 4 janvier 2009 soit adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité

5. Rendez-vous citoyen sur les études postsecondaires

La présidente rappelle que la première rencontre du Rendez-vous a eu lieu à Beresford en fin de semaine. Environ 120 personnes ont assisté, dont quelques étudiants de l'Université de Moncton. L'endettement et l'accessibilité aux études postsecondaires sont les deux points ressortis comme priorités. Deux autres rencontres sont prévues. Par après, il sera possible de juger le processus d'après les actions du gouvernement.

6. Présentation des budgets

a) Éducation

Le représentant fait la lecture du budget. Il devrait y avoir un solde d'environ 3000\$ dans le compte pour le prochain conseil. Il y a une erreur au solde, il est d'environ 4000\$ et non de 2000\$. Ils ont connu des problèmes lors du transfert des postes, donc on n'était pas certain du montant initial.
Période de discussion

b) Esanef

La représentante fait la lecture du budget. C'est le budget qui représente les activités du début du semestre et du deuxième semestre de l'an dernier.
Période de discussion

c) Travail social

La représentante fait la lecture du budget. Pour le spectacle de 1755, il y a un revenu de 200\$. Il manque encore certains revenus pour ce semestre. Le montant de la péréquation du mois de septembre est plus élevé que d'habitude étant donné qu'on n'avait pas fait la demande pour celle de l'année dernière.

7. Comité des finances – Cotisation étudiante

Le représentant du comité des finances, Dany Desjardins, explique qu'il va faire la lecture du document distribué. La première colonne représente le budget de cette année et la deuxième, les chiffres prévisionnels pour 2012. La raison qu'on veut augmenter la cotisation étudiante est que la Féécum offre maintenant de nouveaux services comme les photocopieuses pour les conseils étudiants, et aussi les Aigles d'or. Les frais de déplacement ont augmenté et il faut prévoir une augmentation des salaires des employés. Il faut aussi prévoir un frais supplémentaire pour l'ACAE car le coût de membre va probablement augmenter. Les plus grosses dépenses de la Féécum sont le Front et CKUM. On étudie la possibilité de séparer les médias universitaires des fonds de la Féécum. Il y aura donc la création d'un frais de média au lieu d'une augmentation des frais de la cotisation.

La présidente fait la lecture des points du budget de 2012 qui représentent les frais de la Féécum, sans les médias, et explique les changements. On a également fait un budget pour le Front et CKUM. La première colonne est pour 2008 et la deuxième, pour 2009.

Ce document est à discuter avec les conseils. Le vice-président académique explique qu'il y a des points importants à étudier avant de mettre en marche ces investissements. Il est important de consulter les étudiants. Le meilleur moyen est un référendum lors des élections.

8. 40^e anniversaire (gâteau)

La présidente rappelle que le jeudi 19 février est le 40^e anniversaire de la Féécum. La Féécum s'occupe de commander les gâteaux et fournit les assiettes biodégradables aux conseils intéressés pour le coût de 70\$ chacun.

9. Osmose

La vice-présidente activités sociales explique qu'il y a eu plusieurs pertes à L'Osmose durant certaines activités. Un document est distribué avec les coûts des salaires des employés et le prix de la boisson. Le comité de gestion L'Osmose s'est penché sur une nouvelle politique, car il est impossible de continuer de cette façon et de faire des pertes. La nouvelle politique est que lorsque les conseils veulent organiser des activités, il faut planifier le nombre possible de billets à vendre à la porte et de vérifier s'il est nécessaire d'ouvrir L'Osmose pour l'activité. Il faudra donc faire un compte des billets vendus 72 heures avant l'événement. S'il n'y a pas assez de personnes, le conseil étudiant devra payer la différence des coûts engendrés.

La présidente explique que ceci est dans le but de mettre de l'effort dans la planification des partys. Il y a également des recommandations sur les prix des différentes sortes de party. Le but est d'offrir un service aux étudiants et non de faire de gros profits. C'est pour cette raison qu'il faut faire attention aux prix fixés pour les différents spectacles.

10. Politiques de la Féécum

La présidente informe que c'est un message de la vice-présidente interne à l'effet que le comité des politiques révisera les politiques de la Féécum. Donc, si les membres du c.a. ont des commentaires sur les politiques, de les transmettre au comité.

11. Plafond d'endettement

La présidente informe qu'elle a reçu la nouvelle du ministre de l'éducation postsecondaire, formation et travail qu'il n'y aura pas de plafond d'endettement. Lors de la rencontre citoyen sur les études postsecondaires, les étudiants étaient minoritaires et l'endettement étudiant était l'un des sujets importants ressortis. On demandera une rencontre avec le Ministre afin qu'il fasse connaître les raisons du refus du plafond d'endettement.

Le représentant de science infirmière explique que son conseil pense que la décision du Ministre est due au fait qu'il n'y a pas eu assez d'effort mis sur le dossier.

Résolution 3765-FECA-090123

Il est proposé par le représentant de l'école de science infirmière et appuyé par la représentante de sciences sociales que le conseil d'administration accorde plus de pouvoir accru aux membres du comité externe afin qu'ils puissent agir plus rapidement sur les actions au lieu d'attendre à la prochaine réunion.

Rejetée Pour (2) Contre (13)

Il faut se rappeler que c'est le conseil d'administration qui a décidé que les sous-comités aient seulement un pouvoir de suggestion, mais qu'il faut qu'il y ait plus de cinq personnes pour voter les décisions.

Il sera décidé après la réunion quand le comité externe se rencontrera pour planifier de nouvelles actions.

12. Fondation Féécum

La présidente explique qu'ils ont rencontré l'administration de l'Université afin de discuter de l'option de la fondation Féécum. Il serait aussi possible de fonder un fonds Féécum qui serait sous la fondation de l'Université. La différence entre les deux est que pour le fonds, c'est l'Université qui s'occupe de la gestion et notre fonds apparaîtrait lors de la campagne Excellence, afin que les gens puissent contribuer. Il faut respecter les politiques de l'Université. Il est possible d'utiliser seulement 5% des fonds par année. Il est possible que le fonds soit prêt pour le banquet et que ce soit son lancement officiel. Ce serait une bonne occasion, car il y aura plusieurs personnes présentes qui ont la Féécum à cœur. Il y a également la possibilité de changer le fonds en compte de fiducie après quelques années.

13. Reconfiguration des programmes

La représentante de sciences sociales explique que la Féécum devrait se positionner sur la reconfiguration des programmes, car l'administration de l'Université s'oppose à des changements aux programmes des écoles et facultés. Il serait important de faire pression afin que ce soit chaque faculté et école qui prennent les décisions sur ses programmes et non l'administration. Le vice-président académique explique qu'au prochain point, il y a une lettre du comité des responsables académiques qui soumet la demande qu'il respecte la politique de trois heures de cours et six heures pratiques, ainsi que les changements sur les crédits. La recommandation du comité est que les facultés et écoles aient le choix de transférer des crédits d'un cours qui pourraient entrer dans la formation générale.

Résolution 3766-FECA-090123

Il est proposé par le vice-président académique et appuyé par le vice-président exécutif que le conseil d'administration accepte qu'on envoie la lettre de recommandation à l'administration de l'Université.

Adopté à l'unanimité

14. Comité des responsables académiques

Le vice-président académique explique que la deuxième lettre est pour une recommandation aux heures d'études pour permettre aux étudiants d'avoir une trame horaire où il n'y aurait pas de cours. Les étudiants pourraient alors travailler sur des projets, ou bien ceci permettrait aux conseils étudiants d'organiser des activités.

Résolution 3767-FECA-090123

Il est proposé par le vice-président académique et appuyé par le représentant de l'école de science infirmière que la lettre de recommandation soit envoyée à l'administration de l'Université.

Adopté à l'unanimité

Le comité s'est aussi penché sur le point d'une structure pour les réunions. Ils souhaiteraient donc que le comité des responsables académiques soit un comité officiel de la Féécum et ainsi, les responsables académiques de chaque conseil devraient obligatoirement y assister.

15. Méthodes pédagogiques

La représentante de sciences sociales explique que c'est un point important elle aimerait savoir si Powerpoint est une méthode pédagogique dont les professeurs abusent. Dans sa faculté, les professeurs s'y opposent mais, par contre, le vice-recteur enseignement et recherche, M. Neil Boucher, voudrait proposer que cette méthode soit plus utilisée.

16. Assurances étudiantes

Le représentant de la faculté de droit explique que sa faculté souhaiterait faire une proposition afin de modifier la politique d'assurance. Présentement, les étudiants paient un frais en septembre et il est possible d'un remboursement. Cette politique ne s'adresse pas aux étudiants qui s'inscrivent en janvier. Ils n'ont pas droit à l'assurance à ce moment; il faut qu'ils attendent en septembre. Ceci est un problème et il aimerait que les conseils en discutent.

17. Présidence d'élections

Une seule candidature a été reçue pour ce poste.

Résolution 3768-FECA-090123

Il est proposé par le vice-président académique et appuyé par la représentante de sciences sociales que le vote se fasse immédiatement, sans discours de la candidate.

Adopté à l'unanimité

Résolution 3769-FECA-090123

Il est proposé par le vice-président académique et appuyé par la représentante de sciences sociales que Mélissa McMullin soit la présidente d'élections.

Adopté à l'unanimité

18. Autres

Le spectacle de Wintersleep a lieu dans 15 minutes et le party Vegas, ce jeudi 29 janvier.

19. Date de la prochaine réunion du c.a.

La prochaine réunion du c.a. sera une réunion spéciale qui aura lieu le mardi 27 janvier à 7h00.

20. Clôture de la réunion

Résolution 3770-FECA-090123

Il est proposé par la présidente la clôture de la réunion à 19h55.

La présidente d'assemblée,

Mélissa MacMullin

La secrétaire d'assemblée,

Renée Morency